N° 57
26/06/2026

SAINT-JEAN-SAVERNE
La Lettre de la Municipalité

Dans votre village...

Vie municipale

Depuis la première lettre de la municipalité, le conseil municipal s'est réuni deux fois et les premières décisions ont été prises.

Les voici, en résumé :

Une étude diagnostique des travaux à entreprendre à l'abbatiale est en cours, mais nous savons déjà que les dépenses seront importantes et auront un impact important sur les finances de la commune et ce, malgré les subventions auxquelles nous pourrons prétendre. Nous avons donc décidé qu'en attendant les résultats nous ne ferons pas de grosses dépenses d'investissement. Néanmoins, pour réduire nos dépenses liées au chauffage en constante augmentation nous investirons dans divers travaux d'isolation, notamment dans la salle polyvalente.

Pour réduire encore nos dépenses de fonctionnement, nous avons décidé de limiter les interventions sur les espaces verts ce qui nous permettra aussi de mieux préserver la biodiversité.

Quelques jeunes du village nous ont sollicités pour l'aménagement d'une piste vtt/dirt. Comme la commune possède un terrain propice, nous soutenons ce projet et nous associerons ces jeunes dans les démarches nécessaires pour en faire un acte de citoyenneté. En attendant, des recherches sont en cours pour l'aménagement et pour l'obtention des aides possibles.

Entretien

Un petit coup de main à Marc pour le nettoyage des espaces de la voie publique devant votre propriété sera apprécié !

Circulation et stationnement

Malgré les travaux qui ont été faits pour une circulation adéquate dans notre village, y compris pour les piétons, il reste quelques points noirs dus notamment à des comportements irresponsables : vitesse excessive, stationnement dangereux qui entrave la visibilité et le passage des véhicules de secours ainsi que la circulation des piétons.

Comme souvent, ces comportements ne sont le fait que de quelques personnes. Nous comptons sur elles pour en prendre conscience et ainsi contribuer à davantage de sécurité.

Urbanisme

La réglementation nous impose, en cas de construction ou de modification sur un bâtiment, de déposer un dossier (déclaration préalable, permis de construire ou de démolir) qui est examiné par les services de l'ATIP et des Bâtiments de France. L'instruction de ces dossiers n'est pas gratuite et est assez coûteuse pour les finances de la commune.

Ces coûts et les délais d'instruction pourraient être réduits et les rejets de projets pourraient être moins nombreux. Nous invitons donc les futurs demandeurs à venir en mairie, avant toute démarche, pour solliciter les conseils nécessaires.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Gaëlle.

Mairie de Saint-Jean-Saverne : www.saintjeansaverne.com
Accueil au secrétariat le lundi, mercredi et vendredi de 11h à 12h30
Le mardi de 16h à 18h30 et le jeudi de 16h à 17h30
Contact : mairie@saintjeansaverne.fr Téléphone : 03.88.91.10.83

N° 57
26/06/2026

SAINT-JEAN-SAVERNE
La Lettre de la Municipalité

Informations pratiques

Route forestière

Pour des raisons de travaux de revêtement la route forestière de St Jean sera fermée du lundi 29 juin au vendredi 03 juillet.

Chantier participatif

Les bénévoles qui ont participé au chantier participatif du sentier des abbesses reprennent du service cette année.
Les travaux se porteront essentiellement sur l'entretien de ce sentier et des abords de l'abbatiale et sont programmés les troisièmes samedis du mois.
Les nouveaux arrivants sont les bienvenus.

Renseignements auprès du maître d'œuvre :
Christophe Joseph, adjoint au maire : 0678360951

Abbatiale : tapisseries

Les tapisseries ne peuvent, pour l'instant, pas faire l'objet de visites. Certaines sont encore en cours de restauration et les autres sont entreposées en sécurité. Des études sont en cours pour un aménagement d'un local adapté afin de pouvoir les exposer sans risque de dégradation.

Atelier peinture sur pierre

Samedi 11 juillet, de 9h à 12h, les Amis de la bibliothèque vous proposent un atelier de peinture sur pierre. La séance est ouverte à tous, adultes et enfants.

Rendez-vous sur le sentier des abbesses près de l'école verte.

Information

De nombreuses communes ont été placées en alerte sécheresse. Merci à tous de bien vouloir suivre les recommandations concernant les économies d'eau ; elles sont indispensables pour l'instant même si la pluie venait à tomber.
Les mois en déficit pluviométrique s'accumulent !

Personnes âgées

N'hésitez pas à nous signaler en mairie les cas de personnes âgées, isolées, qui auraient besoin d'une assistance , d'une visite.
Merci pour ce geste de solidarité.

Prochaines manifestations

Concert YOU

Samedi 27 juin, un événement à Saint Jean ! La Tricolore Section Basket fête les 10 ans de sa soirée rock et vous invite à une soirée 100 % live avec le groupe YOU.

Au programme :
- Musique live pour une ambiance garantie.
- Tarte flambée et petite restauration pour se régaler.
- 10 ans de souvenirs à célébrer.

Où ? En plein air sur le parking de la salle de sport, à l'entrée du village (ou en salle en cas de pluie).

Quand ? Dès 19h.

Entrée libre et gratuite – Pas de réservation, juste l'envie de passer une soirée conviviale.

Chemin d'art sacré

Comme chaque année, du 24 juin au 15 octobre, notre commune accueille, dans le cadre des Chemins d'Art Sacré, une exposition d'aquarelles dans l'Abbatiale.

Cette année l'artiste sera Thierry Marlier et le thème de son exposition : "Il appela ceux qu'il voulut."

L'ensemble des membres du conseil municipal, votre secrétaire de mairie Gaëlle vous souhaitent de passer de belles vacances, ici ou ailleurs et, pourquoi pas, des vacances studieuses que vous pourrez mettre à profit pour apprendre la langue que vous avez toujours rêvé de maîtriser, le mandarin par exemple, grâce à la plateforme « Dou you speak GrandEst»mise à disposition par la région GrandEst ! C'est bien fait et peut constituer une bonne aide pour le parcours scolaire aussi.

Mairie de Saint-Jean-Saverne : www.saintjeansaverne.com
Accueil au secrétariat le lundi, mercredi et vendredi de 11h à 12h30
Le mardi de 16h à 18h30 et le jeudi de 16h à 17h30
Contact : mairie@saintjeansaverne.fr Téléphone : 03.88.91.10.83